

LA FOURNÉE

Volume XV n° 3

Mars - mai 2017

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
Terrebonne, Québec, J6W 3C3
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

L'Assemblée générale annuelle des membres – 2016 *(À lire en page 3)*

PATRIMOINE

La maison Damase-Dubois, rue Saint-Louis, Terrebonne
À lire en page 14.

AU SOMMAIRE

TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO : VERS 1915, RUES SAINT-PIERRE ET SAINT-JOSEPH

Chronique de Claude Blouin, historien, qui met en évidence les transformations de certains sites du territoire de la Ville de Terrebonne. Dans cette livraison, il examine la rue Saint-Pierre vers 1915.

Suite à la page 6

SHRT-RADIO : AMIEL, UN PATRIOTE IGNORÉ DE '37

Deuxième émission du radio-roman de Grichon (Marie-Anna Brouillet), diffusé par la station CHLP-La Patrie, en 1937.

Suite à la page 8

ESSAI : L'HISTOIRE DES GRÈVES ET DU MOUVEMENT SYNDICAL À TERREBONNE

Depuis les années 1880, la ville de Terrebonne se voit confrontée à divers problèmes sociaux, par Julien Benoit-Dragon, étudiant en histoire à l'UQÀM et guide-animateur.

Suite à la page 11

GÉNÉALOGIE : TERREBONNE ET LE RECENSEMENT 1921 (1 DE 2) par Normand Brière, généalogiste

Les recensements sont une source complémentaire d'information essentielle en généalogie.

Suite à la page 13



Nouveau conseil d'administration élu le 9 février 2017 – 3 postes à combler (© SHRT)



Rue Sainte-Pierre, entre 1910 et 1915 (© SHRT)



Thérèse Levac-Genest, administratrice

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le jeudi 30 mars 2017 à 19 h 30.

Tous les détails à la page 15.

Le mot du président

2017, UNE ANNÉE PLEINE DE PROMESSES POUR LA SHRT

Un début d'année prometteur

C'est dans une atmosphère festive que nous avons entamé la nouvelle année, avec notre traditionnelle soirée « La Veillée des Rois », tenue le 5 janvier dernier. Un merci tout spécial au Quatuor de la Laurentie (Robert Simard, Yvon Boutin, Benoit Davidson et Michel Payer) qui nous ont fait rire, danser et chanter comme dans le bon vieux temps!

Le 19 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de participer à une longue et fructueuse rencontre de travail avec notre nouveau maire de Terrebonne, Stéphane Berthe. La rencontre a permis de sensibiliser le nouveau magistrat sur les projets et activités d'animation de la SHRT et de discuter des enjeux futurs.

Depuis le 23 janvier dernier, la SHRT accueille une étudiante stagiaire, Julie Caron-Champagne, qui a pour mandat de nous préparer un plan de communication. Ce document de travail nous permettra de planifier et d'organiser nos nombreuses activités de communication, de publicité et de marketing.

Après une captivante conférence sur la coutume du charivari, présentée par Claude Blouin, nous avons tenu notre 42^e assemblée générale annuelle. Sans prétention, on peut dire que le bilan de l'année 2016 est impressionnant, et disons-le, nous en sommes très fiers. L'AGA a permis d'élire trois administrateurs; merci à Claude Blouin et Normand Brière qui ont bien voulu renouveler leur mandat de trois ans, et nous souhaitons la bienvenue à Thérèse Levac-Genest, qui agira à titre de nouvelle secrétaire du conseil d'administration. À cet effet, permettez-moi de remercier Carole Limoges qui occupait cette fonction depuis trois ans; Carole occupe un nouveau travail plus exigeant, mais elle demeurera active au sein de nos activités. Il reste toutefois à combler trois autres postes au sein du conseil d'administration, je vous invite à passer le

mot dans votre entourage afin de trouver des gens intéressés.

L'année 2017 s'annonce tout aussi palpitante et je vous invite à être présent en grand nombre à nos activités. N'oubliez pas qu'à titre de membre de la SHRT, vous êtes aussi nos ambassadeurs, donc ne vous gênez pas, et parlez de nos activités à votre entourage. Le bouche-à-oreille est encore la meilleure des publicités.

Le 23 février dernier, nous avons eu le plaisir de vous présenter notre souper-théâtre annuel avec la pièce « Petite école, petit village, grande époque », relatant la vie de l'instituteur et patriote François-Xavier Valade. Ce fut un très beau spectacle présenté à guichet fermé, à la salle *Le Moulinet*, devant 110 spectateurs. Les commentaires sont élogieux et au nom de l'équipe nous vous en remercions. D'ailleurs, la SHRT a maintenant sa troupe de théâtre qui, en plus de la présentation d'une pièce de théâtre historique annuelle, sera présente dans les diverses activités de la SHRT dont celles d'animation de rue du Vieux-Terrebonne.

Encore plus de projets!

L'exposition permanente de la Maison d'histoire de Terrebonne en est à sa cinquième année et il est temps de penser à la renouveler. Dans cet esprit, le conseil d'administration a mandaté la firme Design par Judith Portier afin de concevoir une nouvelle exposition; l'on souhaite même axer cette exposition autour d'une maquette interactive du Vieux-Terrebonne.

L'activité « Au Feu » sera améliorée en 2017 grâce à la collaboration de la Ville de Terrebonne et à une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec. En effet, l'activité d'animation de rue relatant le grand feu du 1^{er} décembre 1922 sera bonifiée en y ajoutant des effets audiovisuels et une animation dynamique, en fonction des nouvelles technologies.

La SHRT collabore au sein d'un nouveau comité visant la mise en valeur du Vieux-Terrebonne. Mis en œuvre par Tourisme des Moulins, la SHRT est ici une partenaire active. L'objectif est d'améliorer l'animation du quartier historique, de décorer le quartier afin de le rendre plus invitant et bien entendu, afin d'en faire la promotion. D'ailleurs, la SHRT a reçu une subvention de 1960\$ de Tourisme des Moulins afin de concevoir un dépliant qui présente les différentes activités d'animation de rue de la SHRT, ainsi que ses visites guidées et animées « Vendredis découvertes ».

Autre belle nouvelle, la SHRT organise conjointement avec la Ville de Terrebonne, la venue de l'émission « La Petite Séduction ». En effet, le Vieux-Terrebonne aura le plaisir d'accueillir et de « séduire » l'humoriste François Pérusse. Une foule d'activités est prévue pour l'occasion. Le tournage de l'émission aura lieu le week-end du 27 et 28 mai prochain et l'émission sera diffusée sur les ondes d'ICI Radio-Canada, le 21 juin prochain.

À venir

Et ça continue! Ne manquez pas notre prochaine conférence, le 30 mars, présentée par André Fontaine, et portant sur Louis de Chapt de La Corne et son épouse, Élisabeth de Ramezay. Je vous invite également à réserver vos places pour notre brunch-bénéfice annuel qui aura lieu le dimanche 23 avril prochain. J'aurai l'occasion de vous entretenir d'un sujet plutôt controversé, mais fort intéressant, celui de « la véritable histoire de Jésus », où je départagerai le Jésus « historique », du Jésus « théologique ». L'ouverture d'esprit est de mise!

Au plaisir de vous rencontrer sous peu.

Claude Martel, président



Raymond Paquin, Normand Brière, Laurelou Chapleau, Claude Martel, Claude Blouin, Thèrèse Levac-Genest



Normand Brière : membre honoraire

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

Le 9 février dernier, la Société d'histoire tenait sa 7^e assemblée générale depuis la relance de mars 2008. À peine une trentaine de membres y ont participé.

Conformément aux nouvelles règles de formation du Conseil d'administration, trois postes étaient à combler. Mme Carole Limoges n'a pas sollicité de renouvellement au terme de son mandat. MM. Normand Brière (volet généalogie) et Claude Blouin (volet histoire) ont été réélus par acclamation pour un nouveau terme de 3 ans.

En outre, en cours d'année, trois membres du conseil ont démissionné pour diverses raisons : Mme Francine Limoges (volet communications), M. Normand Nantel (volet programmation) et M. Gilles Fontaine (vice-président). Comme il n'y a eu aucune candidature pour chacun de ces postes, ils demeureront vacants jusqu'à ce que le Conseil puisse les combler. Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature en communiquant avec la SHRE. Il suffit d'être membre et d'avoir l'appui d'un membre en règle.

M. Raymond Paquin, trésorier de la Société d'histoire, a présenté un bilan d'exercice et des états financiers très positifs, avec un solde à la fin d'exercice de 47 498\$. Nos actifs ont légèrement diminué passant de 147 795\$ à 127 395\$ au 31 décembre 2016. Nos conférences et activités de rue présentent un déficit de quelque 6420\$. Depuis septembre dernier, nous avons constaté une baisse importante de l'assistance aux conférences mensuelles, qui est passée d'une moyenne de 60 personnes à un peu plus de 30 personnes. Si les visites guidées *Six pieds sous terre* et *Splendeurs seigneuriales* ont montré des surplus significatifs, les activités de rues que sont *Les Arts à la trace* (mai) et *Aux armes* (juillet) ont enregistré des déficits, faute de commanditaires suffisants.

Le nouveau président, M. Claude Martel, a présenté un bilan d'action plus que positif, déplorant toutefois le manque de ressources humaines pour mener à bien tous nos projets. L'année 2017 sera consacrée à la consolidation et à la recherche de soutien financier récurrent.

Voir notre [site web](#) pour plus d'information.

Membre actif depuis 2011, Normand Brière siège au conseil d'administration depuis 2014. Très impliqué au sein de la Maison d'histoire de Terrebonne, il a présidé le comité organisateur du banquet du 40^e anniversaire en 2015. Il a également pris l'initiative de réaménager l'étage de la Maison d'histoire qui consistait en un centre de documents en la transformant en une véritable salle de recherche fonctionnelle, et surtout bien équipée de tous les appareils et logiciels nécessaires à un véritable centre de recherche historique et généalogique. À l'automne 2015, il a élaboré et animé un cours d'initiation à la généalogie; on lui doit d'ailleurs la mise sur pied d'un volet généalogie. Depuis plus d'un an, il pilote deux grands projets de recherche, soit « Mémoires de familles » et « Terrebonne, recensement 1921 ». Aussi, il assume une permanence de deux jours par semaine à la Maison d'histoire, accompagnant les chercheurs dans leurs travaux. Normand fait office de technicien de la Maison d'histoire en veillant au maintien du réseau informatique. Enfin, il est présent à toutes nos activités et apporte aide et le soutien logistique partout où il est.

Claude Martel, président



Représentation de Petite école, petit village et grande époque au Moulin Neuf. © Marlène Boudrias 2017



Thérèse Levac-Genest

PETITE ÉCOLE, PETIT VILLAGE, GRANDE ÉPOQUE

Qui était François-Xavier Valade? Il fut maître d'école à Terrebonne entre 1829 et 1844. Contemporain du seigneur Masson, cet homme aux qualités nombreuses écrit plus de 1000 pages intitulées *Manuscrits* dans lesquelles les auteurs de la pièce ont puisé. Outre ses qualités d'enseignant, M. Valade fut aussi un esprit éclairé et un érudit. Il agit comme membre-fondateur de l'Association des instituteurs laïques du Québec et les dota d'un premier *Guide de l'enseignant*, cité lors de l'exposition universelle de Paris en 1889. Secrétaire des Patriotes du comté de Terrebonne, il reçut, en août 1833, Louis-Joseph Papineau dans son école de la rue Sainte-Marie, et écrivit des pages troublantes sur le massacre de Saint-Eustache en 1837. Maître-chantre, notaire, il ajouta à sa feuille de route le titre de correspondant du journal de Ludger Duvernay, *La Minerve*; il écrivit de nombreux articles prônant justice et équité pour les Canadiens-français. Il présida à la fondation d'une Société de tempérance ainsi qu'à celle de la section Terrebonne de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Après plusieurs mois de rédaction et de répétitions, la troupe de théâtre historique de la SHRT a présenté à la salle *Le Moulinet*

du Moulin Neuf, sa 4^e création, *Petite école, petit village, grande époque*. Treize comédiens et deux narrateurs ont donné vie à ces magnifiques personnages d'une autre époque, troublée certes, mais combien riche. Donner la parole aux petites gens, à ceux qui ont fait Terrebonne de leurs mains, voilà la véritable mission de la SHRT. Toutes nos félicitations aux comédiens, metteurs en scène, costumière, narrateurs, souffleur, régisseur et autres bénévoles de la SHRT. Toute notre gratitude à Marie-France Despatie et Robert Chapleau, auteurs de cette grande page de l'histoire de Terrebonne. Tous nos remerciements à la centaine de spectateurs qui ont répondu à notre invitation. Un véritable "tabac"! La représentation qui a duré deux heures était précédée d'un souper (40 personnes) servi dans les combles du Moulin neuf, préparé par le traiteur de Poulet Nouveau à Mascouche. Grand merci à tous nos commanditaires : *La Revue*, la Ville de Terrebonne, le Collège Saint-Sacrement, les députés Mathieu Traversy et Michel Boudrias, le Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins, Antiquités-Marché aux puces de Terrebonne. Une partie des costumes ont été prêtés par la SODAM.

Voir notre [site web](#) pour plus d'information

Native de Montréal, elle a élevé ses deux filles dans un quartier ouvrier avant de déménager à Mascouche en 1985. Aimant la diversité, elle a travaillé comme commis-comptable, programmeur-analyste, machiniste, pour finir comme sériographe. Depuis son arrivée dans la région, elle a pu augmenter son intérêt pour l'histoire en participant aux activités de la Société d'histoire de la région de Terrebonne (rencontres mensuelles, cours d'introduction à l'histoire de Terrebonne, généalogie, etc.). Étant retraitée depuis quelques années, elle a débuté son engagement comme bénévole puis comme administratrice, secrétaire conseil d'administration.

Activités et conférences mensuelles – La Veillée des Rois; charivari et justice populaire...

LA VEILLÉE DES ROIS



Encore cette année, quelque 80 personnes ont participé à notre Veillée des rois, tenue en la chapelle Saint-Tharcisus du Collège Saint-Sacrement. De ce nombre, une trentaine d'élèves et parents de l'option Exploration culture, de l'école secondaire du Coteau (de Mascouche), sous la supervision de M. Christophe Surget, instigateur de ce cours innovateur. L'animation était assurée de main de maître par le Quatuor de la Laurentie, composée des conteurs et chanteurs Yvon Boutin, Benoît Davidson, Robert Simard historien-conteur et Michel Payer. Quatre reines et un roi ont été couronnés lors de la soirée : Mme Nicole Blouin, Mme Marie-France Despatie, M. et Mme Massicotte et Mme Caroline Moïse. Première Moisson et son directeur M. Martin Corbeil ont

gracieusement fourni la galette des rois. Le café était une commandite du Bistro-Chocolaterie Le Divin Tandem du Quartier historique. Nous tenons à les remercier ainsi que la direction du Collège Saint-Sacrement, qui met gratuitement la



chapelle à notre disposition et l'hebdomadaire *La Revue de Terrebonne*, notre partenaire principal. À l'an prochain.

CHARIVARI ET JUSTICE POPULAIRE



La soirée du 9 février dernier s'est déroulée en deux temps; la première partie a été consacrée à une présentation de M. Claude Blouin traitant du charivari et de la justice populaire. Deux cas survenus à Terrebonne même, au XIX^e siècle, ont été décrits. Le premier, du type charivari plaisanterie a été organisé le soir du mariage d'Augustin Malbœuf (célibataire de 53 ans) et Céleste Boileau (veuve de 73 ans) qui subirent quatre jours de tintamarre avant de négocier une amende de trois «louis», dont deux pour les pauvres et un «louis» pour les organisateurs. Le second, du type charivari cruel ou injurieux, visait à l'exclusion de Terrebonne du patriote Edouard Paschal Rochon qui, revenu d'un exil forcé de cinq ans dans un camp de travail en Australie, avait intenté un procès au cultivateur Edouard Ranson alléguant que son foin était de mauvaise qualité. Rochon avait été débouté par les juges de paix et condamné à payer les 1000 bottes de foin livrées par Ranson. Une trentaine de personnes prirent le parti de Ranson et firent un charivari à Rochon, deux soirées consécutives, le rouant de coups et le menaçant de mort s'il ne payait pas sa dette. Des procès s'ensuivirent et, finalement, Rochon dut quitter Terrebonne, à la fin de janvier 1850, au lendemain d'un grave incendie qui détruisit la totalité de ses installations de la rue Saint-Louis. Parmi les leaders de ce harcèlement, on retrouve Matthew Moody, manufacturier, son frère ou cousin Thomas Moody, forgeron, Michael Funker, aussi forgeron chez Moody, Théodule et Léon Lajeunesse, Edouard Ranson (le fils), Charles Daunais et Octave Sarazin.

À peine 35 personnes ont assisté à cette intéressante conférence.

TERREBONNE • RETOUR SUR PHOTO

Vers 1915, rues Saint-Pierre et Saint-Joseph

par Claude Blouin, historien



Suite de la page 1



1 - RUE SAINT-PIERRE, VUE VERS L'OUEST

Rue étroite en terre battue, trottoirs de bois. Elle joint la rue Saint-Joseph à la rue Saint-André. À l'origine vers 1800, ce tronçon ouvert par le capitaine Joseph Limoges, s'appelait encore Saint-Louis et n'était qu'un «chemin de traverse» sur lequel on ne retrouvait aucun bâtiment sinon ceux aux intersections des rues orientées nord-sud, comme la rue Saint-Joseph.

2 - MAISON GEORGES BEAUSOLEIL

Le terrain sur lequel a été construit le magasin de Georges Beausoleil, vers 1901, faisait partie de la terre de Joseph Limoges qui le vendit à Joseph Gibeau dit Laguet en 1798. L'immeuble fut détruit par le grand incendie de 1922. Georges Beausoleil reconstruisit en briques dès 1923; il s'endetta tellement auprès de la Ville que l'immeuble fut saisi en 1927 et revendu à Alfred Beausoleil en 1939. Aujourd'hui, il abrite le [Spa Santé Le Nénuphar](#)

3 - ÉLECTRIFICATION¹

En 1890, la Ville de Terrebonne accorda à C. F. Beauchemin et Cie de Saint-Jérôme l'autorisation «de passer dans les différentes rues de la Ville de Terrebonne tous les poteaux et fils nécessaires pour faire fonctionner un système d'éclairage à la lumière

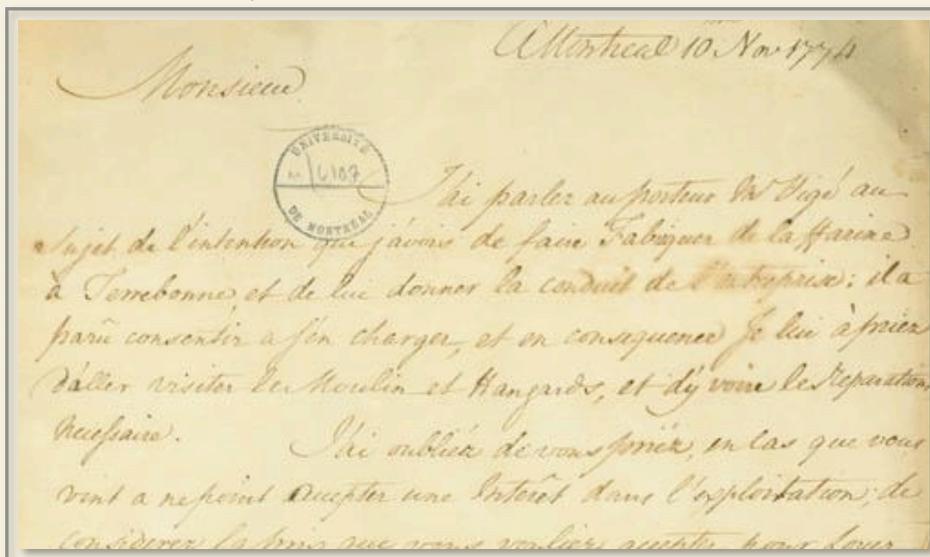
électrique [...]». À la fin de 1914, la Ville racheta les installations des deux entreprises qui avaient pris la relève de la compagnie C. F. Beauchemin dès 1892 et municipalisa le réseau.

4 - MAISON GODEFROY DUGAS

Cette maison en briques à deux étages a été construite vers 1886 par Godefroy Dugas, frère de l'hôtelier Oscar Dugas, et servit de boulangerie jusqu'à son décès en 1908. La succession vendit la maison à l'épicier Édouard Brière en 1909 et ce dernier la céda en 1913 à Georges Héroux, alors commerçant de bois. Héroux la vendit à Georges Beausoleil, maître de poste, en 1920. L'emplacement faisait partie d'un plus grand, vendu en 1798 à Joseph Dubeau par Joseph Limoges. L'immeuble n'existe plus, remplacé avant 1927 par celui en bois qui abrite [La Qabotine](#).

DOCUMENT VEDETTE

Lettre de Jacob Jordan à Louis de La Corne (1774)



Blason de la famille de La Corne

CONTEXTE

En septembre et octobre 1774, treize «provinces» britanniques d'Amérique tiennent leur premier Congrès à Philadelphie. Elles rédigent une réplique aux *Coercive* ou *Intolerable Acts* votés par Londres quelques mois plus tôt. Elles écrivent aussi une [première lettre aux Canadiens](#), les enjoignant de se joindre à elles. C'est dans ce contexte que, le 10 novembre 1774, le négociant [Jacob Jordan](#), fournisseur officiel de l'armée britannique, écrit au jeune Louis de La Corne, nouveau seigneur de Terrebonne, afin de lui proposer une association dans l'exploitation de son moulin à farine, sinon, la signature d'un bail de location pour une période variant de 7 à 21 ans. Il n'y a pas eu de suite aux offres de Jacob Jordan, puisque quelques mois plus tard, le 10 mars 1775, le jeune seigneur louait son moulin à farine au menuisier François Séguin de Terrebonne. Pour plus d'informations, voir [La Fournée, vol. XIII, nos. 2 et 3](#).

Claude Blouin, historien

TRANSCRIPTION

A Montreal 10 Nov 1774

Monsieur [Louis de La Corne, fils]

J'ai parler au porteur Mr Vigé au sujet de l'intention que j'avais de faire Fabriquer de la ffarine à Terrebonne et de lui donner la conduit de l'entreprise; il a parù consentir à s'en charger, et en consequence Je lui à prier d'aller visiter les Moulin et Hangards, et d'y voire les reparation necessaire.

J'ai oublié de vous prier, en cas que vous vint de ne point accepter une intérêt dans l'exploitation, de considérer la prix que vous vouliez accepter, pour loyer de la Moulin a ffarine et les Hangards necessaire, aussi d'une Maison à proximité pour loger le Commis, Je veût dire sans que vous soyez aucunement Interessé ne aurais aucun affaire de Moulin a ffarine pour celle à Scie, je ne m'en soussie pas.

Dans cette Bail, si quelques Réparations sont necessaire, Je serais obligé de deboursé l'argent requise, C'est a dire la somme que nous fixeront; sauve a me rembourser sur la Loyer. Le bail sera faite pour 7, 14, 21 ans, comme vous voudriéz.

Je vous prie de faire voir au Sr Vigé les différents Batiments et l'état du Moulin, et de me faire votre reponse sur ces sujets, afin que je puise prend ma partie, vous m'obligerai beaucoup

J'ai L'honneur d'Etre Monsieur Votre tres humble et tres obligé Serviteur

[Signé] Jacob Jordan

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

DEUXIÈME ÉMISSION

«Nous avons laissé notre héros, François Amiel, chez Mme Lamouche au moment où [sic] allait apparaître celle qu'il aime, la charmante Josette Thouin. Ce soir, c'est en la compagnie du père de Josette et de Mme Lamouche que nous le retrouvons. La rencontre s'est faite par hasard mais, justement, Baptiste Thouin n'est pas fâché d'entamer une bonne petite explication avec ce jeune audacieux d'Amiel qui prétend épouser, un jour, sa fille. Les Voici [sic], tous les trois, en train de converser, à l'ombre du vieux saule qui ombrage le banc rustique, près du puits. — Écoutons les : »

B. Thouin.—Étais-tu à la grand-messe, dimanche, garçon?...

Amiel.—Mais oui, M. Thouin. J'y étais.

B. Thouin.—Josette aussi et, en arrivant de l'Eglise, elle est montée droit à sa chambre où elle a pleuré comme une madeleine.

Amiel.—Se peut-il?... Que pouvait-elle avoir?...

B. Thouin.—Je l'ai questionnée et elle m'a répondu que si elle avait tant de chagrin c'est qu'elle craignait pour le salut éternel des révoltés, ceux qui se font appeler les patriotes.

Mme Lamouche.—Voyez-vous... Voyez-vous si c'est rendu loin ...

Amiel.—Je comprends. C'est à cause de la lettre de Monseigneur qu'a lue M. Demers, notre curé.

B. Thouin.—Justement. Mgr Lartigue ordonne que ceux qui favorisent la révolte contre le Gouvernement soient privés des sacrements et, en cas de mort, n'aient pas droit à la sépulture en terre bénite. C'est clair?...

Amiel.—Très clair.

B. Thouin.—Pour ma part, je n'ai pas été surpris. Voilà bien des fois que M. Demers les avertit, dans ses sermons. C'est bon de réclamer ses droits. Bédame! Il ne faut pas se laisser manger la laine sur le dos. Mais il y a une manière de s'y prendre.

Mme Lamouche.—A quoi que ça sert toutes ces discussions... ces agitations... ces processions avec des écriteaux, ces menaces de coups de fusils... et puis le diable et son train...

Amiel.—Petits moyens pour arriver à un grand but.

B. Thouin.—Il paraît qu'à Montréal, ce n'est point drôle du tout. La même chose dans le Nord, à Saint-Eustache, Saint-Benoit, Sainte-Scholastique et les places environnantes. Par là, c'est Chénier qui les pousse ainsi qu'un Suisse nommé Girod... Mais, pour en revenir à Josette, il faut que ça cesse.

Mme Lamouche.—Oui... oui. Il faut que ça cesse. Je vous approuve M. Thouin.

Amiel.—Je ne comprends pas bien.

B. Thouin.—Moi, je n'ai que trop bien compris en la voyant pleurer, dimanche. Ça m'a ouvert les yeux. Je sais bien qu'il y a un patriote qui lui tient plus au cœur que les autres et je m'aperçois que les choses sont rendues pas mal loin.

Mme Lamouche.—Oui, pas mal loin...

Amiel.—Pauvre petite Josette!...

B. Thouin.—Veux-tu qu'elle continue à pleurer ou si tu désires réellement son bonheur?...

Amiel.—Son bonheur?... Je suis prêt à tous les sacrifices pour l'assurer.

B. Thouin.—Je te prends au mot, mon garçon. Alors, renonce à elle.

Mme Lamouche.—C'est ce qu'il faut... C'est ce qu'il faut...

Amiel.—Vous dites?...

B. Thouin.—Je dis que je ne veux pas d'un patriote pour gendre.

Amiel.—Vous n'êtes pas sérieux, M. Thouin? — Que vous ont-ils donc fait, les patriotes? Est-ce parce qu'ils se déclarent prêts à mourir, s'il le faut, pour assurer à leur pays la liberté, que vous les haïssez à ce point? C'est donc un crime d'aimer sa Patrie et de se sentir prêt à se sacrifier pour elle?...

B. Thouin.—Les patriotes sont des écervelés qui cherchent midi à quatorze heures. Papineau lui-même, le grand chef, celui qu'ils appelaient le *Libérateur du peuple* Papineau, je le sais de bonne source, est opposé aux actes de violence tandis que les patriotes qui prétendent le suivre ne parlent que de fonder des balles et de partir en guerre.

Mme Lamouche.—Ah, oui, la guerre... les coups de fusils... comme des Iroquois... Ah, misère noire!!!

Amiel.—Nous avons épuisé les arguments. Voilà plus de 50 ans que les Canadiens réclament justice. On nous bafoue plus que jamais. Si la guerre devient inévitable, faudra-t-il qu'elle nous surprenne sans préparation?

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

B. Thouin.—Voilà justement le mauvais côté. Le voilà le mal. L'Angleterre a sous la main, de bonnes troupes bien disciplinées, bien pourvues d'armes, alors que nous sommes sans défense comme des petits enfants.

Amiel.—Croyez-moi, M. Thouin : quand quelqu'un est poussé à bout, tout lui devient une arme et une arme terrible. Ni moi, ni aucun autre patriote, nous ne désirons la guerre. Mais s'il fallait en venir à cette extrémité, nous nous battrions avec tant de bravoure que nous serions vainqueurs, *un contre cinq*. Je ne crains pas de l'affirmer et ce ne serait pas la première fois, chez nous.

B. Thouin.—C'est beau à dire ... La jeunesse ne doute de rien.

Amiel.—Notre grande force, c'est que le bon droit est pour nous.

B. Thouin.—En es-tu sûr? Comment se fait-il, alors, que l'Autorité religieuse semble vous désapprouver?...

Amiel.—Je ne peux pas l'expliquer.

B. Thouin.—Ah... ah... mon petit... Tu commences à baisser pavillon...

Mme Lamouche.—Oui...Oui... Comment dire autrement...

Amiel.—Nos prêtres et, à leur tête Mgr Lartigue, font leur devoir en nous prêchant l'obéissance à l'autorité civile, telle qu'elle existe pour l'heure.

B. Thouin.—Une autorité, il en faut, aussi bien à la tête d'un pays qu'à la tête d'une famille et le premier devoir c'est de la respecter.

Mme Lamouche.—Et de les écouter aussi.

Amiel.—D'accord. Cependant, nous avons raison de nous dresser, menaçants, devant la tyrannie. Nous y sommes poussés par une force irrésistible. *Il le faut*, vous entendez?

Au besoin, nous y risquerons notre vie. Y a-t-il un enjeu plus précieux?

B. Thouin.—Gaspillage?...

Mme Lamouche.—Oui...Oui... Gaspillage...

Amiel.—Bien plus, je dis que dans quelque temps, lorsque nous aurons forcé l'Angleterre à respecter nos droits, l'Autorité religieuse elle-même nous approuvera. On nous proclamera, alors, les Héros de la Patrie.

Mme Lamouche.—Ça va en prendre du temps...

B. Thouin.—Je constate, mon garçon, que tu as une vraie tête de révolutionnaire.

Amiel.—Libre à ceux qui voient les choses autrement de rester à l'écart. Pour nous, nous marcherons, quels que puissent être les obstacles.

B. Thouin.—Et si les soldats anglais vous battent à la première rencontre? — Et si, ensuite, ils mettent tout à feu et à sang dans le pays, serez-vous bien plus avancés?...

Mme Lamouche.—Là, nous aurions l'air fin ...

Amiel.—A supposer que nous soyions trop peu nombreux pour lutter contre les troupes, il nous restera toujours la ressource d'appeler les États-Unis à notre aide ...

B. Thouin.—Beau raisonnement! ... Comme si les Américains, ce n'étaient pas encore des manières d'Anglais ...

Amiel.—Ils ont plus de libéralité. Descendants d'Anglais, ils ont eux-mêmes secoué le joug et proclamé leur indépendance.

Mme Lamouche.—L'indépendance ...L'indépendance ...

B. Thouin.—Ceux-là, si jamais ils mettent la patte sur le pays, les Canadiens-Français sont un peuple mort. En moins d'un siècle, ils nous

aurons rendus pareils à eux. Plus de religion, plus de langue française, plus d'idéal : rien que l'envie de s'enrichir au plus vite.

Amiel.—Ai-je parlé de leur livrer le pays, pour un coup d'épaule qu'ils nous auraient donné?

B. Thouin.—Je pense qu'on pourrait discuter jusqu'à demain, sans que ça serve à grand-chose. Tu as décidé de rester patriote et moi, je trouve que les loyalistes sont les plus sages. En tous cas, pour ce qui est de Josette, j'ai une autre raison pour m'opposer à ce que tu la fréquentes. Le mariage, c'est une affaire sérieuse. C'est tout l'avenir qui se trouve engagé, celui des époux et aussi celui des enfants.

Amiel.—Cette fois, M. Thouin, vous prêchez un converti.

B. Thouin.—J'ai peur de te faire de la peine mais, vois-tu, ton origine n'est pas bien claire.

Amiel.—Mes parents sont morts trop jeunes pour que j'aie pu les connaître, c'est vrai. Mais ce n'est pas un crime, non plus, d'être orphelin ...

B. Thouin.—Josette aussi est orpheline. Mais sa mère, c'était ma femme. Je l'ai connue et tous ceux du village aussi...C'était une personne honnête, dont ses enfants et ses petits-enfants n'auraient pas à rougir.

Mme Lamouche.—Toi, mon garçon, personne n'a jamais vu ni connu tes parents ...

Amiel.—Doutez-vous de l'honnêteté de mon origine? Est-ce que ma conduite jusqu'ici, n'a pas été la garantie d'une âme bien née? Qu'avez-vous à me reprocher, et que pouvez-vous soupçonner chez mes parents?

B. Thouin.—Je ne soupçonne et je n'ai rien à te reprocher, jusqu'ici, que tes idées de révolutionnaire. Mais, par

SHRT-RADIO : *Amiel. Un patriote ignoré de '37*

principe, j'en reste à ma décision: je ne donnerai jamais Josette à quelqu'un qui ne sera pas capable de me prouver que son origine est aussi honorable que celle de ma fille.

Amiel.—Ce sont des papiers qu'il vous faut?...Des certificats de baptême et de mariage?...Vous les avez, M. Thouin.

B. Thouin.—Tu as tout ça en mains?...

Mme Lamouche.—C'est à savoir...

Amiel.—Je ne les ai pas, mais je les ferai venir. Justement le P. Meilleur mon protecteur se trouve actuellement en France. Je vais lui écrire de pousser activement ses recherches et de me faire parvenir au plus tôt les pièces officielles qui établiront clairement mon origine. Ensuite, j'espère que vous n'aurez plus objection à ce que je revoie Josette?...

B. Thouin.—Amène tes papiers d'abord; on verra ensuite.

Mme Lamouche.—Il va en avoir de la misère à trouver ses papiers.

Amiel.—Vous savez, n'est-ce pas, que je suis Français d'origine et que ce nom d'Amiel est bien le mien?...

B. Thouin.—Qu'est-ce qui me prouve qu'il est bien le tien?

Mme Lamouche.—Puisqu'on t'a ramassé, paraît-il, sur la grève?...

Amiel.—Vos propos sont bien sévères. Il est vrai que je n'étais rien autre chose qu'une épave, lorsqu'on m'a recueilli. Par quel miracle étais-je même encore en vie?... On ne le saura jamais. Mais quelqu'un d'intéressé, mes parents sans doute, ma mère peut-être, m'avait installé ainsi au fond de cette barque avec, à mes côtés, un paquet de linge m'appartenant. Quelques morceaux étaient brodés d'un F. Un gobelet d'argent enveloppé parmi le linge

portait, gravé tout au long, le nom de François qu'on a supposé être le mien.

B. Thouin.—Et comment a-t-on supposé aussi que Amiel était celui de ta famille?...

Amiel.—Pour une raison irréfutable que le P. Meilleur pourra lui-même vous expliquer en temps et lieu. J'étais bien jeune lorsqu'il est parti pour les Missions... Actuellement il est en France.

B. Thouin.—Tu crois à un naufrage?...

Amiel.—Cette supposition n'est-elle pas la plus vraisemblable ?

B. Thouin.—C'est bien joli des suppositions mais, par le temps qui court, ça ne suffit pas. Arrange-toi pour te procurer des papiers en règle, bien certifiés, et alors, on reparlera de l'affaire. En attendant, plus de relations avec Josette, tu m'entends, jeune homme?...

Mme Lamouche.—C'est ça...C'est ça...Venez, M. Thouin, si vous voulez voir les bas de laine que je vous ai tricotés...

B. Thouin.—Ah, oui ! mes bas de laine ... Et le temps presse, il faut que je m'en aille ... Bonjour! garçon !

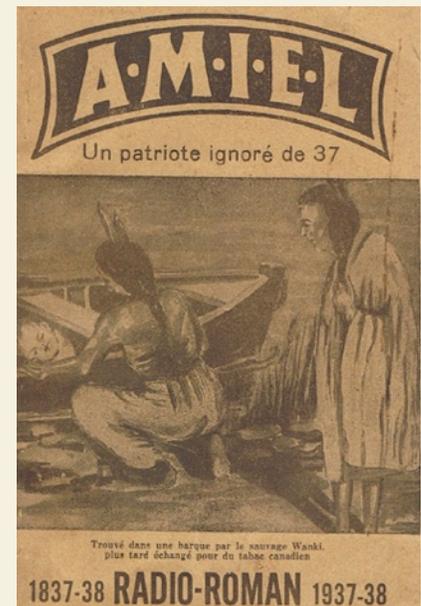
Amiel.—Bonjour, M. Thouin.

B. Thouin.—Sans rancune?...

Amiel (*seul et triste*).—Que le sort m'est cruel!... Josette, ma bien-aimée Josette!...Ils veulent t'enlever à moi... Et toi-même...tu ne protestes pas... Tu me crois déjà changé en démon à cause de cet avis de notre évêque. — Que faire? — Il faudra bien que j'essaie de la revoir et de lui expliquer les choses...Son père m'est hostile, je le sens...Et ces pièces d'identité que je lui ai promises, le P. Meilleur parviendra-t-il à se les procurer?... Tant de fois, déjà, nous avons écrit, insisté, sans le moindre résultat. Un

mystère, sûrement, se cache là-dessous...Serais-je vraiment une sorte d'enfant trouvé?...*L'enfant du rivage* comme on m'a longtemps surnommé? ... Je ne puis, pour plaire à M. Thouin, renier mon idéal patriotique. Ce serait lâche, au-dessus de mes forces. Au contraire, je veux me jeter tête baissée dans le danger. J'irai trouver le Docteur Nelson et je lui dirai de m'employer aux missions les plus périlleuses. On verra bien, alors, quel sang coule dans mes veines. — Dès ce soir, aussi, j'écris au Père Meilleur et fasse le ciel que cette suprême démarche aboutisse enfin à un résultat.

Que deviendra donc notre jeune patriote, en ce moment bien déçu dans ses espérances?... Nous le saurons par la continuation de cette pathétique histoire de François Amiel, l'un des héros ignorés de 37.



Essai : L'histoire des grèves et du mouvement syndical à Terrebonne, par Julien Benoit-Dragon

Suite de la page 1

Depuis les années 1880, la ville de Terrebonne se voit confrontée à divers problèmes sociaux associés à son industrialisation. Parmi ces problèmes, figurent la question salariale des employés de ses industries, la sécurité au travail, l'obtention de congés de maladie payés, les assurances (santé, chômage, etc.), mais aussi les relations entre les patrons et les travailleurs. Ces derniers, conscients de la nécessité de faire entendre leurs revendications, se doteront alors de syndicats. Certains iront même jusqu'à déclencher des grèves en réaction aux décisions arbitraires de leurs employeurs. Le présent texte dresse un bref portrait de la situation syndicale de la ville de Terrebonne à l'époque de son industrialisation.

Contrairement à d'autres villes telles que Lachute ou Saint-Jérôme (parfois aux prises avec des grèves violentes), la plupart des ouvriers au nord de Terrebonne étaient des travailleurs saisonniers. Une bonne partie d'entre eux travaillait aussi à Montréal. Ce phénomène d'urbanisation et la mobilité de la main-d'œuvre, typique à Terrebonne, firent en sorte que le mouvement syndical ne s'enracina que progressivement dans la région. En effet, l'influence du mouvement syndical restera limitée à un « syndicalisme d'affaire » opposé aux actions sociales et fondé sur l'idée de maintenir une paix industrielle entre patrons et employés. Ce type de syndicalisme (de type *trade union*), niant l'existence même de désaccords entre ouvriers et patrons, a pour objectif de détourner les aspirations militantes des

ouvriers afin de les orienter vers une solution conforme aux mœurs du capitalisme.

La première moitié du XX^e siècle, marquée par deux guerres mondiales et la crise économique de 1929, aura peu d'effet sur le syndicalisme à Terrebonne. Au contraire, ces événements semblent avoir eu pour effet de renforcer l'avarice des riches patrons tout en contribuant à rendre caduques les initiatives syndicales. La compagnie de Matthew Moody, fils, est un



bon exemple pour illustrer ce principe. En effet, la compagnie Moody & Sons, spécialisée dans la production de matériel aratoire et agricole, sera témoin de deux grèves importantes au cours du siècle. La première grève débute le 28 octobre 1901 et rassemble les deux cents ouvriers de l'usine parmi lesquels on dénombre cinquante grévistes. Cette grève, réaction à la décision de Moody de renvoyer le contremaître de l'usine, opposa les ouvriers fondeurs à leurs patrons. Elle se soldera par l'arrestation de Félix Layette, un employé accusé d'avoir conseillé aux ouvriers d'abandonner leur travail. Moody ira même jusqu'à menacer de licencier les ouvriers grévistes à l'aide des briseurs de grève ou « scabs » qu'il venait d'engager¹.

Une nouvelle grève, toujours à la compagnie Moody & Sons, éclatera vers la fin des années 1920. Plus intense que la première, cette grève concernera les soixante-sept ouvriers mouleurs insatisfaits, encore une fois, de la décision de leur employeur de changer le contremaître. Face à une grève interminable s'étalant sur plusieurs semaines et craignant une escapade du conflit, le patron Henry Moody n'hésitera pas à faire appel à la police provinciale sur les lieux, bien qu'aucun acte de violence ou de vandalisme ne fût commis de la part des grévistes². On perçoit assez bien, aussi, la faiblesse et l'amateurisme du mouvement syndical des années 1920, notamment par la mise-à-pied des ouvriers syndiqués.



Cette pratique assez fréquente à la compagnie Moody & Sons et d'autres grands industriels de la ville, s'explique par un nombre élevé de travailleurs non

qualifiés prêts à remplacer les ouvriers licenciés. C'est aussi la raison pour laquelle cette grève s'achèvera par la mise-à-pied des soixante-sept grévistes et cela malgré le fait que des patrons se soient rendus aux demandes de l'Union des mouleurs, une association syndicale locale.

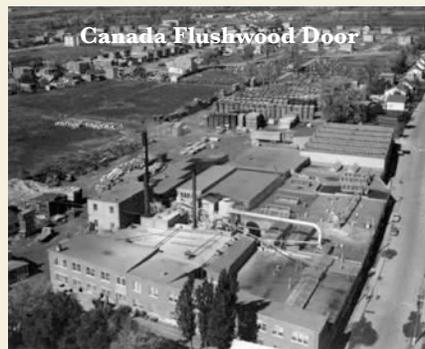
Comme Joliette, Terrebonne luttera également contre la venue des syndicats américains, ou laïcs, par la fondation de syndicats catholiques et nationaux. Ces organisations locales demeureront toutefois marginalisées au sein de l'Église catholique qui se forgera rapidement une opinion défavorable du syndicalisme. Si la Seconde guerre mondiale a eu peu d'influence sur le développement des revendications syndicales à Terrebonne, la seconde moitié du XX^e siècle, quant à elle, se développant sous l'ère duplessiste, sera influencée par un essor généralisé du syndicalisme au Québec. Cette période se présente comme une réponse aux profits engrangés par les patrons sur le dos de leurs employés. Si la Révolution tranquille, inscrivant le Québec dans la modernité, ne fait pas l'unanimité à Terrebonne, elle servira néanmoins de catalyseur pour divers groupes syndicaux. La Révolution tranquille sera cette période mettant à jour deux conflits syndicaux de courte durée qui émergeront à Terrebonne entre 1963-1971. Le premier conflit, celui de 1963, s'inscrit à la *Canada Flushwood Door* et porte sur l'amélioration du salaire des employés. Le deuxième conflit, mené à la compagnie *Sonoco Product*, visait une diminution des heures de travail ainsi



Grève de la Sonoco

qu'une augmentation salariale³. Les grèves

de la *Sonoco Product*, sont les plus longues et les plus importantes de l'histoire du Québec des années 1970 à Terrebonne. Une d'entre elles avait pour objectif une hausse salariale de 22 % répartie sur trois ans⁴. Une autre grève éclata entre le 14 août 1974 et le 14 janvier 1976 alors que le conseil provisoire de l'île des Moulins se retrouvait aux prises avec des conflits internes. Devant un auditoire de quatre-cents travailleurs, un certain Michel Chartrand demanda au maire de Terrebonne, François Paquin, de s'occuper du bien-être de la population plutôt que du prestige de la ville. Ils sont ainsi 96 ouvriers syndiqués, souhaitant un renouvellement du contrat de travail, à avoir défié les autorités municipales pendant toute cette période. Afin de reprendre les négociations, le maire de Terrebonne aura dû téléphoner au siège social de la compagnie *Sonoco Product*, situé à Brantford en Ontario pour mettre un terme à cette grève. Enfin, on peut dire que ces grèves des ouvriers de la ville de Terrebonne s'inscrivent directement dans le prolongement du mouvement syndical déjà enclenché depuis les années 1920.



Frappé par le ralentissement économique, le Québec des années 1980 sera marqué par un épuisement du militantisme qui accompagnera la fin du syndicalisme radical. En 1982, une grève de trois semaines éclatera à Terrebonne à la *Canada Flushwood Door*, la plus importante usine de Terrebonne. Le 21 octobre 1985, ce sera au tour des chauffeurs d'autobus

scolaires à déclencher une grève après avoir refusé une augmentation salariale de 6,2 % venant de leur employeur. Ils retourneront au travail le 25 mars 1986, sous la menace d'une loi spéciale votée par l'Assemblée nationale, avec une augmentation salariale de 3,5 %. Le manque d'organisation et la clarté des revendications au sein des milieux syndicaux de l'époque à Terrebonne sont évidents.



Grève de la Home Shoe

La syndicalisation des ouvriers qui s'est opérée à Terrebonne tout au long du XX^e siècle, ne peut être caractérisée par une sensibilité des travailleurs à l'égard de certains concepts tels que la lutte des classes. Les préoccupations des syndicats restent souvent associées à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers sans pour autant adopter l'idéologie marxiste, ou anarchiste, pourtant très ancrées dans les milieux syndicaux de l'époque partout dans le monde.

Julien Benoit-Dragon,
étudiant en histoire à l'UQAM



Généalogie : Terrebonne et le recensement 1921 (1^{re} partie), par Normand Brière, généalogiste

Suite de la page 1

Ouf ! Pas toujours évident de lire ou de comprendre ce que les recenseurs de 1921 ont écrit dans leurs grands livres, là où ils consignaient les données du sixième recensement tenu par le Bureau fédéral de la statistique du Canada (Dominion Bureau of statistics). D'autant plus difficile que nous avons à travailler avec la copie numérisée d'un microfilm en noir sur blanc. Alors...

Le recensement de 1921 s'est tenu en juin. Pour les besoins, Terrebonne (ville et paroisse) est alors divisée en 4 secteurs, chacun étant sous la responsabilité d'une personne. Les recenseurs, ou énumérateurs comme on les appelait à l'époque, étaient principalement des gens du milieu possédant la grande qualité de savoir lire et écrire il va sans dire. Pour bien comprendre les résultats du travail accompli, il faut bien entendu se placer dans le contexte et se mettre dans les souliers du recenseur.

Messieurs Rodrigue Limoges, Georges Beausoleil Jr, Paul Mathieu et J.B. Gauthier ont donc sillonné les chemins les menant à la rencontre d'environ 575 familles ou ménages, pour ainsi les interroger afin de compléter le formulaire de recensement. Un long questionnaire de 35 questions traitant de l'identité des

occupants, de leur lien ou relation avec le « chef » de la famille ou du ménage, incluant les détails suivants: âge, statut civil, origine ethnique, langue, études, travail et salaire, entre autres. Pour un généalogiste, ces recensements sont une mine d'or d'informations. Ils viennent corroborer certains faits ou ont pour résultat de compléter sinon palier à un manque d'informations concernant une ou plusieurs personnes.

Faire une recherche dans un recensement n'est pas une mince affaire. Bien qu'il soit un outil important à utiliser de par la grande quantité d'informations qui y figurent, il n'est pas sans failles. Plusieurs raisons peuvent expliquer les erreurs que contiennent les relevés de recensement de façon générale. Parmi celles-ci, il y a bien évidemment celles causées par le recenseur lui-même; d'entrée de jeu, l'orthographe et la jolie calligraphie ne sont pas toujours au rendez-vous. La méconnaissance des certains noms et prénoms, la mauvaise prononciation ou les problèmes d'élocution chez certaines personnes interviewées peuvent également contribuer à rendre plus difficile la compilation de ce document.



Salle de recherche : ordinateurs dédiés

« Longtemps, le généalogiste s'est limité à des recherches familiales accumulant noms, dates et lieux pour reconstituer son "arbre". Il a laissé l'histoire locale aux mains des historiens.

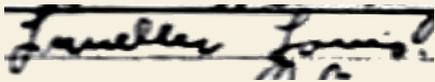
Cette frontière est aujourd'hui de plus en plus ténue. Désormais, connaître les noms des arrière-arrières grands-parents ne lui suffit plus. Le généalogiste en veut toujours plus. Après avoir décortiqué toutes les archives qu'il peut trouver, de l'état-civil aux actes notariés, en passant par les archives judiciaires, il va aussi chercher à replacer ses ancêtres dans leur contexte géographique, historique et social. »

Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle, Gallicanaute.

L'origine et la langue maternelle des personnes rencontrées sont également des facteurs à prendre en compte. Des inscriptions erronées peuvent découler d'une information mal entendue, ou qui a été mal interprétée. Des femmes inscrites comme étant l'épouse du chef se révèlent en être leur mère ou leur fille, après vérifications. Ailleurs, l'épouse est identifiée sous le patronyme de son époux (sous son nom de « mariée »). On retrouve donc des inscriptions concernant les veuves Madame L.A. Globensky ou Madame Henri Masson, entre autres. Que penser lorsque le recenseur entre dans une maison et qu'il y rencontre, non pas une, ni deux, mais trois familles ! Il y a de quoi être mêlé dans la filiation... Devant ces informations erronées ou incomplètes, un travail de reconstitution familiale se doit d'être fait pour retracer l'identité véritable de la personne citée. Des heures de plaisir diront certains...

Question quizz:

Sauriez-vous donner le patronyme de Louis ?



Faire parvenir votre réponse à l'adresse ci-dessous en donnant vos coordonnées. Si vous êtes membre de la SHRT, indiquer votre numéro de membre. Trois prix seront tirés au hasard parmi les bonnes réponses reçues **avant le 30 mars 2017**.

genealogie@shrt.qc.ca

La maison Damase-Dubois, c1873 (1^{re} partie) – 850, rue Saint-Louis, par Claude Blouin, historien

Dans un acte notarié du 5 juillet 1913, on lit : «[...] pour l'avoir acquis de Joseph Rochon, bourgeois de la ville de Terrebonne, par contrat verbal remontant à une date antérieure à 1873 [...]»¹ Ainsi s'exprimaient Damase Dubois et Célina Robin, propriétaires de l'emplacement (269) et de la maison mansardée en briques, de style Second Empire, érigée sur la rue Saint-Louis. C'est par un autre contrat notarié ayant trait à un emplacement de la rue Sainte-Marie (268) qu'il nous a été possible de dénouer l'impasse. En effet, un acte de vente de 1872 stipule :

«d'un emplacement situé en la dite ville de Terrebonne de quarante-cinq pieds de largeur sur cent trente-cinq pieds de longueur, le tout plus ou moins borné en front par la rue Sainte-Marie, en profondeur, par les représentants de Joseph Rochon»². D'autres recherches ont montré que l'emplacement qui nous concerne (269) a été acquis par Joseph Rochon, peu après 1871, de la succession d'Édouard Paschal Rochon, décédé en 1868, représentée par son fils unique Paschal Leufroy. Il n'y avait aucun bâtiment sur ce dernier, si ce n'est une glacière et une remise. On ignore encore si Joseph Rochon et É. P. Rochon avaient des liens de parenté.

C'est donc en 1872 que Damase Dubois (menuisier) et Célina Robin



La maison Damase-Dubois (c.1873)

(institutrice), mariés en 1860 et originaires de Terrebonne, achètent l'emplacement de la rue Saint-Louis et construisent la maison en briques. Ils y vécurent encore après la donation de 1913 à Joseph Nathalie Poirier, relieur (époux de Célestine Dubois). Damase Dubois est décédé en novembre 1920, quelques mois après Célina Robin (juillet), et inhumé

auprès d'elle sous l'église, où l'on peut y voir leur pierre tombale.

(Suite sur la glacière dans le prochain numéro.)



Glacière et remise

Crédit photos : © SHRT



La SHRT présente ses activités du printemps 2017

21 MAI : LES ARTS À LA TRACE (3^E ÉDITION)

50 ARTISTES VISUELS (PEINTRES ET SCULPTEURS),

10 MUSICIENS, 18 COMÉDIENS ET HISTORIENS DANS LES RUES DU QUARTIER HISTORIQUE

30 mars : **Louis de La Corne de Chapt dit l'Aîné (1696-1762)**, par [André Fontaine](#), amateur d'histoire (et Claude Blouin).

Louis de La Corne de Chapt(es), dit l'aîné et son épouse Élisabeth de Ramezay de La Gesse (1707-1780) ont possédé et administré la seigneurie de Terrebonne de 1744 à 1784, exploitant les installations érigées par Louis Lepage et y ajoutant de nombreuses concessions, faisant du bourg un centre d'activités fort achalandé.

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

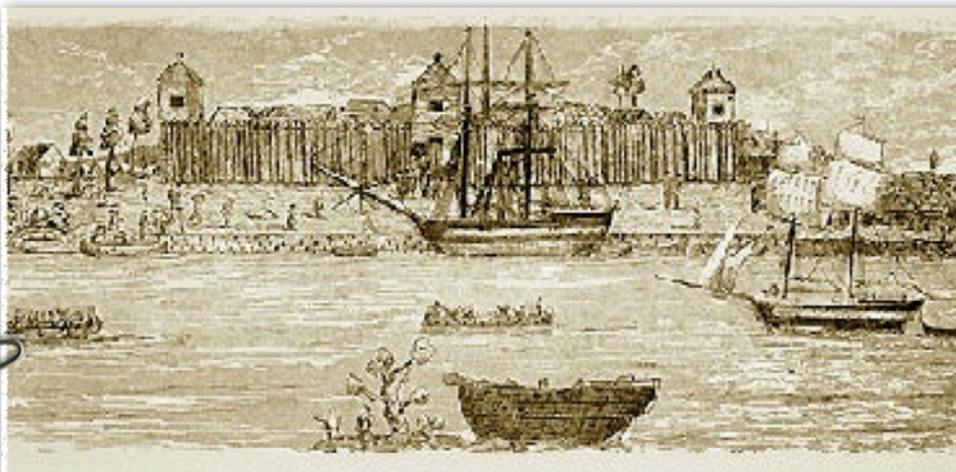
23 avril **Brunch-bénéfice – La véritable histoire de Jésus**, par [Claude Martel](#), géographe historien. Réservation requise; 50\$/personne. On s'accorde pour dire que Jésus de Nazareth a véritablement existé. Mais, que sait-on exactement de sa vie? De sa famille? La conférence se veut une exploration qui tente de départager les connaissances théologiques des faits historiques, apportés par de nouvelles recherches historiques et archéologiques.

11 h 00, Agora et chapelle du Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

18 mai : **Ma voisine dérange**, par [Michèle Gélinas](#), professeure au collégial et historienne.

L'histoire de ces femmes qui ont vécu entre la conquête (1763) et la Confédération (1867) et qui ont dérangé. Père et mère, amis et voisins, hommes d'Église et hommes de loi ont écarquillé les yeux devant leurs agissements hors norme comme cette insoumise épousant son prétendant malgré l'interdiction paternelle...

19 h 30, Chapelle Saint-Tharcisius, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.



Fort Kiminstiquia, plus tard, Fort William (Bibliothèque et Archives Canada/C-111791)



André Fontaine, conseiller

LA FOURNÉE

Bulletin électronique trimestriel
de la Société d'histoire de la
région de Terrebonne

Rédaction
Claude Blouin

Révision
Lorraine Lafrenière

Collaboration à ce numéro
Julien Benoit-Dragon
Normand Brière
Claude Martel

ISSN 2291-5087

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Martel, président
Thérèse Levac-Genest, secrétaire
Raymond Paquin, trésorier
Laurelou Chapleau, volet jeunesse
Normand Brière, volet généalogie
Claude Blouin, volet histoire
(3 postes à combler)

SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

Caroline Moïse

SITE WEB

www.shrt.qc.ca

Webmestres : Caroline Moïse,
Normand Brière et Claude Blouin

CORRESPONDANCE

Maison d'histoire de Terrebonne
148, rue Saint-André
Terrebonne (QC)
J6W 3C3
info@shrt.qc.ca

NOTES ET RÉFÉRENCES

Terrebonne : Retour sur la photo (p. 6)

¹ Claude Martel, « Et la lumière fut! (1^{re} partie) », chronique « Un brin d'histoire », *La Revue de Terrebonne*, mardi 26 février 2013. [en ligne, 20 février 2017, http://www.larevue.qc.ca/chroniques_un-brin-histoire-n25686.php].

L'histoire des grèves et du mouvement syndical à**Terrebonne** (p. 11)

¹ Témoignage – La grève chez les Moody et fils.

² *Journal de Terrebonne*, septembre 1926, s.p.

³ Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1989, p. 674.

⁴ *Ibid*, pp. 674-675.

La maison Damase-Dubois, c1873 – 850, rue Saint-Louis

(p. 14)

¹ Minutier du notaire Amédée Jasmin, 5 juillet 1913 : Donation entre vifs de Damase Dubois et Céline Robin à Joseph Nathalie Poirier, relieur, enregistré à Saint-Jérôme, sous le numéro 63072, le 10 juillet 1913.

² Minutier du notaire Octave Forget, 23 septembre 1872:

Vente par Joseph Gauthier, veuve de Pierre Auger, à François-Xavier Boisvert, enregistrée à Saint-Jérôme, sous le numéro 18287, le 26 septembre 1872.

Donateurs



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



ASSOCIATION NATIONALE QUÉBÉCOISE
Mathieu Traversy
Député de Terrebonne
Leader parlementaire adjoint du gouvernement
190, rue Sainte-Marie, Bureau 201
Terrebonne (Québec) J3W 3E1
Téléphone : 450 764-2733
Télécopieur : 450 764-4634
matraversy.terrebonne.qc.ca
www.mathieustraversy.com



630-621-4222
www.enviroservices.qc.ca
591, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J3W 4R2
T 450 471-8932
F 450 471-6038
www.enviroservices.qc.ca



Divin Tandem



La SHRT est membre des organismes suivants :

